SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 03/10/2011 (Dernière actualisation de la page 03/10/2011)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur.

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	11.6477	12.6273	15.3284
2	102%	11.8807	12.8799	15.6350
3	103%	11.9971	13.0061	15.7882
4	110%	12.8125	13.8900	16.8613
5	115%	13.3949	14.5214	17.6277
6	120%	13.9772	15.1527	18.3940

1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
10.4829	11.3645	13.7955